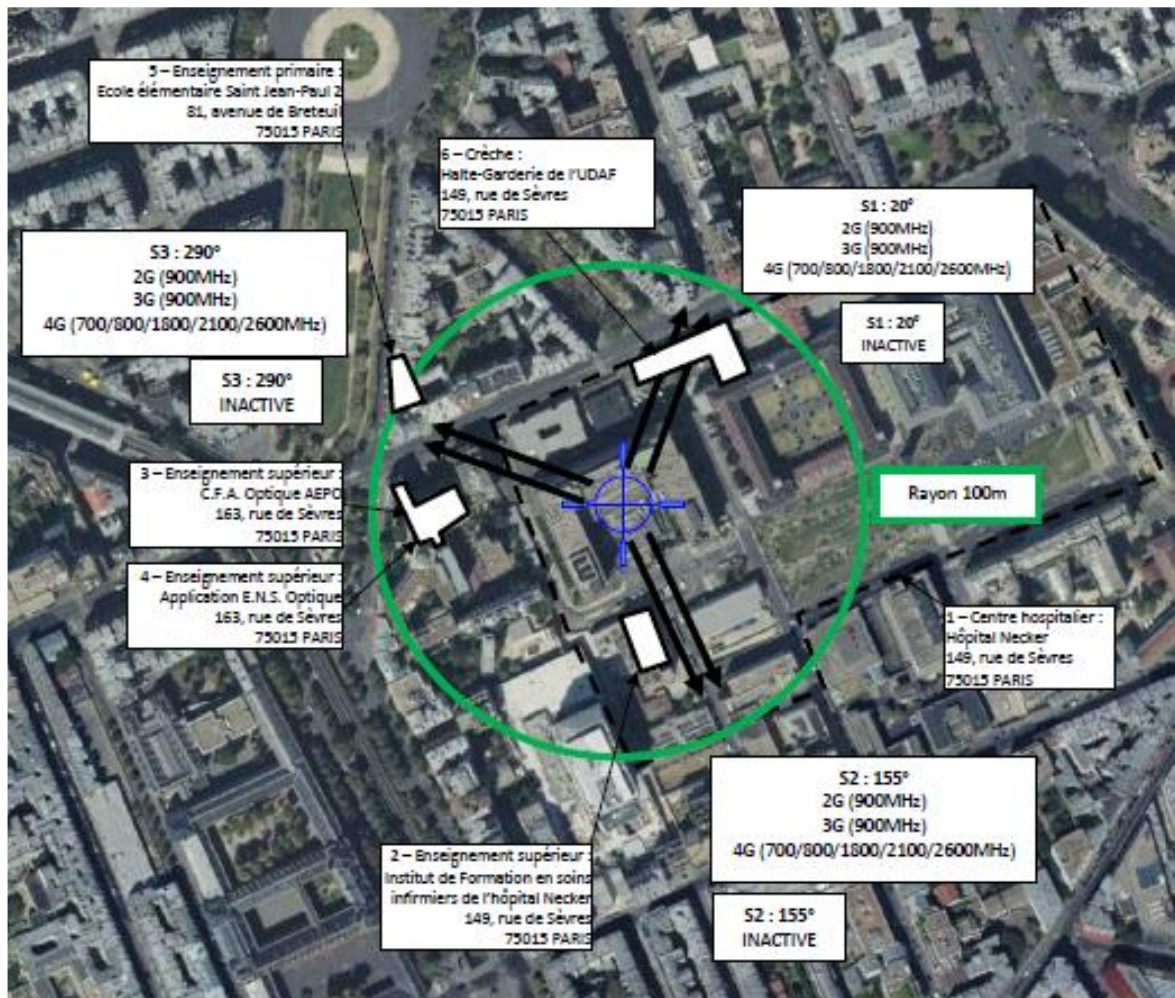


Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :			
Opérateur	Orange	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	HENRI_QUEUILLE_BIS	Numéro	25291U3
Adresse du site	151, rue de Sèvres	Hauteur	R+9 (39,65 m)
Bailleur de l'immeuble	APHP	Destination	Hôpital
Type d'installation	Site neuf 2G/3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)
Calendrier de suivi du dossier			
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			24/12/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement			11/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)			11/03/2021
Historique et contexte	Il remplacera le relais actuellement situé au 55, avenue de Saxe à PARIS 7e.		
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du développement de la qualité de service de son réseau de radiocommunication. L'opérateur est conduit à installer un relais dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes dont trois inactives couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 20°, 155° et 290°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 6° et 9°
Estimation	20° < 5 V/m ; 155° < 4 V/m ; 290° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			
Incidence visuelle			
Intégration antennaire	L'opérateur projette l'aménagement d'un nouveau relais radio. Il se compose de 6 antennes panneaux – 3 antennes actives et 3 antennes inactives. Les antennes et mâts recevront un traitement paysager en résine afin de les camoufler.		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	36,95 m pour les actives 37,80 m pour les inactives		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable <input type="checkbox"/>
			Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

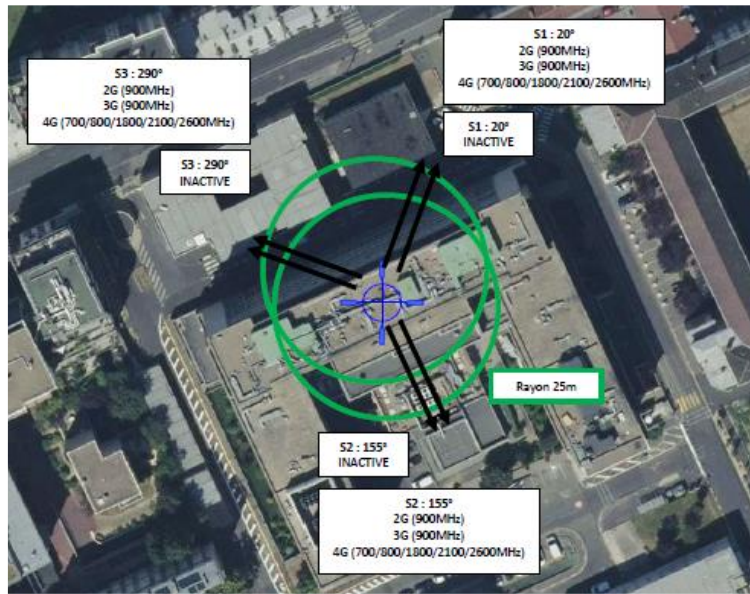
Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1	HOPITAL NECKER	149, rue de Sèvres 75015 PARIS	RDC	NON	60m	Inférieur à 1V/m
2	INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS HOPITAL NECKER	149, rue de Sèvres 75015 PARIS	RDC	OUI	70m	Inférieur à 1V/m
3	C.F.A. OPTIQUE AEPO	163, rue de Sèvres 75015 PARIS	RDC	NON	105m	Inférieur à 1V/m
4	APPLICATION E.N.S. OPTIQUE	163, rue de Sèvres 75015 PARIS	RDC	OUI	105m	Inférieur à 1V/m
5	ECOLE ELEMENTAIRE SAINT JEAN-PAUL 2	81, avenue de Breteuil 75015 PARIS	RDC	OUI	120m	Inférieur à 1V/m
6	Halte-Garderie de l'UDAF	149, rue de Sèvres 75015 PARIS	RDC	OUI	89m	Inférieur à 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m.
La hauteur correspondante est de 31.50 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 155°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m.
 La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé compris entre 4 et 5V/m.
 La hauteur correspondante est de 31.50m.



	Azimut 20°	Azimut 155°	Azimut 290°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	31,50 m	25,50 m	31,50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 20°



AZIMUT 155°



AZIMUT 290°

